

Élections aux Conseils de l'Université Paris 6

Scrutin du Mardi 12 février 2008

RÉINVENTER L'UNIVERSITÉ

(listes aux collèges A, B du CA, A, B, C, D du CS et A, B du CEVU)

vous convie à participer à une

Réunion de présentation et de débat
le Lundi 11 février 2008 à 16h00, Grand Amphithéâtre 55

en présence* :

des candidates et des candidats des listes « Réinventer l'Université »
et d'un représentant du bureau national du SNCS.

« Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution »
(art 16 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen)

Des analyses, des points de vue, des informations (y compris pratiques) sur notre site:

<http://www.reinventer-luniversite.fr>

Sous couleur de modernité et d'autonomie, la loi dite LRU – « libertés » et « responsabilités » des universités – redéfinit les missions de l'université, bouleverse radicalement ses institutions et amorce le retrait de l'Etat :

● **Redéfinition des missions** : tournant le dos à la tradition humaniste, l'université est sur le point d'abandonner sa mission séculaire au service du progrès de l'esprit humain et de la transmission des connaissances. Il s'agit désormais de mettre l'université au service de la « société civile », c'est-à-dire (pour parler clair) des intérêts particuliers : ajustement à courte vue de nos enseignements aux besoins économiques du moment, renforcement des partenariats avec les entreprises privées, culture étroite du résultat, généralisation du principe de concurrence (entre établissements, entre individus)...

- **Bouleversement des institutions** : les présidents d'université, maintenant élus à la majorité simple du CA, voient leurs pouvoirs considérablement augmentés au détriment de conseils affaiblis. La culture et les pratiques managériales font irruption dans l'université, accompagnées du jargon de la « gouvernance » et des techniques de gestion des choses et des hommes en vigueur dans les entreprises. Le principe du recrutement par les pairs est aboli et le processus placé tout entier entre les mains du président.
- **Retrait de l'Etat** : les universités sont incitées à pallier la pénurie programmée de crédits et de postes en faisant appel au financement privé et aux emplois non statutaires. Elles héritent de la charge du patrimoine immobilier délabré que l'Etat a négligé d'entretenir.

En réalité, cette loi retire à tous - sauf au président - libertés et responsabilités.

(*) avec une intervention d'Alain Trautmann.

Listes soutenues (collèges A et B) par : CGT, FO-Paris6, FSU(SNCS, SNEP, SNESUP-Paris6-UPMC), SLR (membres) et SLU!, SUD Education, UNSA-Education-Paris6



En demandant vos suffrages, **nous nous prononçons sans équivoque** :

- pour réinventer un projet humaniste, ambitieux et démocratique ;
- pour une université ouverte à tous, au service de l'intérêt général, qui se recentre sur ses missions essentielles ;
- pour un rééquilibrage et une séparation des pouvoirs entre le président et les conseils centraux (Conseil d'Administration, Conseil Scientifique et Conseil des Études et de la Vie Universitaire), seuls garants contre les dérives présidentielles et le clientélisme ;
- nous sommes mûs par des exigences de qualité et d'efficacité, non de profit. Nous sommes donc opposés à l'idée qu'une université puisse être gérée comme une entreprise.

En attendant l'abrogation de la loi LRU, il importe de faire en sorte que ses dispositions nocives et irréversibles ne s'appliquent pas.

Rôle du président

Nous soutiendrons un candidat à la présidence qui s'engagera :

- à laisser vivre pleinement les conseils centraux et à respecter leurs avis ;
- à remplacer les directoires par des commissions responsables devant les conseils centraux ;
- à renoncer à exercer ses prérogatives d'individualisation des services ;
- à mettre en place des « comités de sélection » respectant la parité A/B, formés de représentants élus de la discipline concernée et qui choisiront eux-mêmes les membres extérieurs ;
- à respecter les choix de ces comités, à ne pas faire usage de son droit de veto ;
- à faire fonctionner l'université dans le cadre des statuts de la Fonction Publique ;
- à résorber l'emploi précaire, à faire figurer la lutte contre la précarité dans les projets d'établissement, à ne pas externaliser les services assumés par des fonctionnaires ;
- à renoncer à la gestion des primes.

Principe de séparation des pouvoirs : Nos élus s'engagent à ne pas exercer de fonctions exécutives.

Conseil d'Administration

Collège A : Jean-Pierre Rozet (PR Physique, SNESup), Jean-Marie Maillard (DR Physique, SNCS), Codjo Hountondji (PR Biologie), Siméon Cavadias (PR Chimie, SNESup), Michel Gruselle (DR Chimie, CGT), Pierre Aucouturier (PU-PH médecine, SLR), Didier Chatenay (DR Biophysique, SLR).

Collège B : Frédéric Kapusta (CR Physique, SNCS), Emmanuel Saint James (MC Informatique, SLR), Cécile Rizzi (MC Chimie, SNESup), Bernard Billoud (MC Biologie, SUD éducatif), Nicolas Spathis (MC Informatique, SNESup), Gérard Maurel (MCU-PH Médecine), Jean-François Pernes (MCU-PH Médecine)

Conseil Scientifique

Collège A : Jean-Luc Sauvageot (DR Mathématiques, SNCS), Pierre Aucouturier (PU-PH Médecine, SLR), Annick Valibouze (Pr Informatique, SNESup), Edmond Kahn (DR INSERM, SNCS), Alain Polian (DR Physique, SNCS), Yannick Andéol (Pr Biologie), Daniel Soyez (DR Biologie, SNCS), Daniel Morvan (Pr Chimie), Jacques Dumarchez (DR Physique, SNCS), Michel Gruselle (DR Chimie, CGT), Michèle Maurice (DR INSERM), Didier Chatenay (DR Biophysique, SLR)

Collège B : Chantal Dauphin-Villemant (CR Biologie, SNCS), Elizabeth Vitte (MCU-PH Médecine), Jean-Claude Legrand (MC Chimie, SNESup), Vincent Morice (MCU-PH Médecine), Philippe Sindzingre (MC Physique), Emmanuel Saint James (MC Informatique, SLR), Dominique Mouhanna (MC Physique)

Collège C : Dominique Archambault (MC Informatique, SNESup), Guillaume Lapeyre (CR Sciences de l'Univers, SNCS), Joël Pothier (MC Biologie, SUD éducatif), Hélène Pelczar (MC Biologie), Georges Debrégeas (CR Physique, SLR)

Collège D : Guy Bastien (MC Mathématiques, SNESup)

Conseils des Enseignements et de la Vie Universitaire

Collège A : Siméon Cavadias (PR Chimie, SNESup), Catherine Pierre (DR Sciences de l'Univers), Yannick Andéol (PR Biologie), Edmond Kahn (DR INSERM, SNCS), François Fillaux (DR Chimie, CGT), Claude Aslangul (PR Physique), Renée Gatignol (PR Mécanique)

Collège B : Pascal Manoury (MC Informatique), Jennifer Chaumont-Sturtevant (PRAG Langues), Jacques Pédron (MC Biologie, SUD éducatif), Gérard Maurel (MCU-PH Médecine), Olivier Seksek (CR Biologie), Michel Carpentier (MC Mathématiques, SNESup), Alban Lazar (MC Physique)

MISE AU POINT

Cher(e)s collègues,

Vous avez reçu par ce canal un texte de soutien aux listes EUPEM se présentant comme un tract émanant du SNESup-FSU.

Ces allégations sont inexactes.

A l'issue de votes dans les sections SNESup-Paris6-UPMC et SNESup-Paris6-Informatique et avec le soutien du SNESup-ENSCP, le Conseil Syndical du SNESup-UPMC, réuni le 10 janvier 2008, s'est prononcé sans équivoque en faveur des listes intersyndicales anti-LRU "Réinventer l'université". Seuls des membres des deux sections snesup-Paris6-Langues et Snesup-Paris6-BioSantéGéol, en dissidence avec les positions nationales du SNESup et la position de la majorité du Conseil Syndical Snesup-UPMC, ont décidé de se joindre aux listes de soutien à J.C. Pomerol (EUPEM).

Ils ne sauraient en aucun cas se prévaloir du soutien du SNESup, encore moins de celui de la FSU.

pour la FSU:

- le secrétaire de la section SNESup-Paris6-UPMC (JC Legrand)
- le secrétaire de la section SNESup-Paris6-Informatique (N Spathis)
- le secrétaire de la section SNCS-PCTV (J Dumarchez)

Nous prions nos collègues qui ne recevront pas notre documentation papier de nous en excuser. Les délais qui nous sont imposés par le calendrier électoral expliqueraient ces manquements.

Vous pouvez voter pour les listes "Réinventer l'Université" si vous êtes ATER, Chargé de Recherche, Directeur de Recherche, Maître de Conférences ou assimilé, Moniteur, PRAG, PRCE ou Professeur des Universités.

Nous appelons les personnels BIATOSS ou ITA à voter pour les listes **réellement anti-LRU** qui signent avec nous notre profession de foi (CGT, FO, UNSA éducation). Nous appelons enfin les étudiantes et les étudiants à voter pour les listes étudiantes mettant **réellement** en avant la lutte contre la LRU.